

5

Cimetière : reprise de concessions

Mr le Maire expose que pour finaliser la procédure de reprises de concessions de cimetière, après une démarche de plus 3 ans et un dernier affichage d'un mois du 1^{er} au 30 Novembre 2016, le conseil doit se prononcer quant à la reprise des concessions. Il y aurait 44 (voire 45) concessions à reprendre. Le conseil valide la reprise des concessions de cimetière.



Cimetière : tarifs

Le Maire propose de réviser les tarifs des concessions du cimetière et de fixer le prix des cavurnes. Après étude des tarifs pratiqués par les communes voisines le Maire propose de laisser le prix des concessions à 80€ (pour 2 m²) et de fixer le prix des concessions pour les cavurnes à 40€.

Après délibération, le conseil valide ces tarifs à compter du 1^{er} Juin 2017.



Cimetière : devis ossuaire et exhumations

M. le Maire informe le conseil que 3 devis ont été demandés à : SARL RICHE, Etablissement GEOFFROY et M DEZAFIT.

M. le Maire précise qu'avant de procéder aux exhumations il y a nécessité de créer un ossuaire.

Après étude des devis le conseil retient le devis de M DEZAFIT pour un montant de 14 400€ TTC afin de procéder à toutes les exhumations prévues par la procédure de reprise de concessions et la création d'un ossuaire.